



15^e Conférence biennale du Réseau des institutions nationales africaines des Droits de l'homme (RINADH)

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le RINADH organise la 15^e Conférence biennale consacrée aux *Aspects originaux des instruments et de la jurisprudence africaine en matière de Droits de l'homme*

Yaoundé, Cameroun | 5-6 février 2025

Le Réseau des institutions nationales africaines des Droits de l'homme (RINADH) tiendra sa **15^e Conférence biennale les 5 et 6 février 2025 à Yaoundé, au Cameroun dans les locaux du Conseil économique et social**. Organisée en collaboration avec la **Commission des Droits de l'homme du Cameroun (CDHC)**, cette rencontre de haut niveau réunira des membres du Gouvernement, les présidents des mécanismes africains des Droits de l'homme, des présidents et hauts responsables des 46 Institutions nationales africaines des Droits de l'homme, des représentants de la *Global Alliance of National Human Rights Institutions (GANHRI)*, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme (HCDH), du corps diplomatique, des organisations universelles et régionales, des partenaires techniques et financiers, des autorités traditionnelles, des universitaires, des organisations de la société civile, ainsi que des experts et praticiens des Droits de l'homme venus de l'ensemble du continent africain et d'ailleurs.

Ayant pour thème ***Les aspects originaux des instruments et de la jurisprudence africaine en matière de Droits de l'homme***. *Tirer parti des instruments et de la jurisprudence en matière de Droits de l'homme en Afrique pour renforcer la réalisation des Droits de l'homme : le rôle stratégique des institutions nationales africaines des Droits de l'homme*, cette Conférence offrira un cadre de réflexion et de discussion sur les spécificités du système africain des Droits de l'homme.

Convoquée conformément à l'article 56 du texte fondateur du RINADH, la *Conférence biennale* constitue une plateforme continentale essentielle de dialogue, de réflexion et d'action collective sur les enjeux prioritaires des Droits de l'homme et des peuples sur le continent. L'édition 2026 mettra en lumière les caractéristiques distinctives du *système africain des Droits de l'homme et des peuples*, y compris les Droits collectifs, les Droits économiques, sociaux et culturels justiciables, les responsabilités communautaires ainsi que les approches de la justice fondées sur la culture.

Les participants examineront comment les instruments africains des Droits de l'homme tels que la **Charte africaine des Droits de l'homme et des peuples**, le **Protocole à la Charte africaine des Droits de l'homme et des peuples relatif aux Droits des femmes en Afrique**, la **Charte africaine des Droits et du bien-être de l'enfant**, la **Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique** et d'autres instruments africains, contraignants ou non, ainsi que la jurisprudence développée par les mécanismes africains de protection des Droits de l'homme, peuvent être mieux exploités, afin de renforcer la promotion et la protection des Droits de l'homme dans chaque pays africain.

Dans un contexte marqué par les conflits, les inégalités persistantes, les défis environnementaux, la transformation numérique et les mutations de la gouvernance, la Conférence analysera la manière dont les textes et la jurisprudence propres à l'Afrique offrent des réponses adaptées, légitimes et opérationnelles aux défis contemporains du continent.

Aux cours des deux journées de travaux, les participants prendront part à des présentations d'experts, des tables rondes, des séances plénières et des travaux de groupe visant à *renforcer les capacités des Institutions nationales des Droits de l'homme (INDH)*, à favoriser *l'apprentissage par les pairs* et à *approfondir la collaboration avec les mécanismes africains de protection des Droits de l'homme et le Parlement panafricain*.

Parmi les principaux résultats attendus, figurent l'adoption de la **Déclaration de Yaoundé** et l'élaboration d'un **Plan d'action sur l'application des principes originaux africains des Droits de l'homme et des peuples**, d'un **Plan d'action stratégique de mise en œuvre**, ainsi que de **Lignes directrices pratiques** destinées à appuyer les INDH dans l'application effective des instruments et de la jurisprudence africaine aux niveaux national et régional.

À travers cette 15^e édition, le RINADH réaffirme son engagement à renforcer les systèmes africains de protection des Droits de l'homme et à promouvoir une approche contextualisée de la réalisation des Droits de l'homme à travers le continent.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter :

Cynthia TIFUH

Chargée de la Communication

Commission des Droits de l'homme du Cameroun

Email : atudtifuh99@yahoo.com ;

Téléphone : +237 70044670

Dylan WAINAINA

Assistant en communication

Secrétariat RINADH

Email : dwainaina@nanhri.org

Téléphone : +254 790 054 019